



Fédération Wallonie-Bruxelles
Agence francophone pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (AEF-Europe)

Appel à candidatures 2019

Programme des Fonds nationaux – Projet de mobilité

Le présent appel à candidatures porte sur les programmes suivants :

- Fonds d'aide à la mobilité étudiante
- Erasmus Belgica
- Programme d'échanges des futurs enseignants en langues germaniques

Conditions de participation

Tout établissement d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie Bruxelles au sens du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et de l'organisation des études¹ peut soumettre une demande de financement pour un projet de mobilité.

Le programme FAME permet la mobilité des étudiants vers des organismes partenaires des pays du monde entier hors Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le programme Erasmus Belgica permet la mobilité des étudiants vers des organismes partenaires des communautés flamande et germanophone.

Le programme d'échanges des futurs enseignants en langues germaniques (Hautes Ecoles) permet la mobilité des étudiants vers des organismes partenaires des communautés flamande et germanophone.

Période d'éligibilité des projets

Programme FAME : du 1^{er} juin 2019 au 30 septembre 2020

Programme Erasmus Belgica : du 1^{er} juin 2019 au 30 septembre 2020

Programme d'échanges des futurs enseignants en langues germaniques : du 1^{er} septembre 2019 au 30 juin 2020

Date limite de soumission

Programme FAME : 5 février 2019 à midi

Programme Erasmus Belgica : 5 février 2019 à midi

Programme d'échanges des futurs enseignants en langues germaniques : 30 septembre 2019

Informations détaillées

Le guide du porteur de projet des fonds nationaux² fait partie intégrante du présent appel à propositions, les conditions de participation et de financement qui y sont exposées s'appliquent intégralement à cet appel.

¹ http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/39681_001.pdf.

² www.erasmusplus-fr.be